DLP 19-9-94003673 ®

Avertissements agricoles

Publication périodique — ISSN 0757 4029

EDITION "GRANDES CULTURES"

BULLETIN TECHNIQUE N° 4 — 25 FEVRIER 1988

COLZA : Confirmation du vol de charançon du bourgeon terminal. Traitement des parcelles concernées avant le 25 Février.
BLE : Premiers foyers de rouille jaune signalés (secteur de Maintenon -28-). Traitement immédiat recommandé sur parcelles atteintes.
POIS : Traitements de semences.

- COLZA -

Les cultures s'échelonnent entre les stade D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales) pour les parcelles en avance de variété Bienvenu et C2 (début d'élongation de la tige) pour les cultures moins précoces de la région Centre.

CHARANCONS DE LA TIGE DU COLZA :

●Confirmation du vol enregistré depuis le 15 Février dans le sud de la région Centre : départements du Cher, de l'Indre, de l'Indre et Loire, du Loir et Cher (sauf Perche), du Loiret (en particulier Berry-Puisaye et Gâtinais Est). Ce ravageur est peu connu en Eure et Loir (faibles populations).

●Une nouvelle vague d'arrivées a même été constatée localement en Indre et Loire et Indre le 22 Février dans des parcelles abritées.

→ Sur les parcelles où des piégeages ont été constatés (voir bulletin précédent), un traitement doit être effectué avant la fin de la semaine pour éviter tout risque d'activité de ponte.
Produits utilisables : Voir fiche "Ravageurs du colza" jointe au bulletin N° 22 du 13 Août 1987. Parmi les spécialités homologuées sur ce ravageur, préférer les produits à base de pyréthrinoïdes qui ont une rémanence nettement supérieure aux organophosphorés à cette époque de l'année. A cette liste, il faut rajouter un produit nouvellement homologué : TALSTAR, utilisable à 0,075 l/ha sur ce ravageur.

AUTRES RAVAGEURS :

●Vols modérés de méligèthes (Chatillon S/Indre -36-, Monnaie -37-, Beauce Dunoise -28-) et de baris (Soye en Septaine -18-, Velles -36) ponctuellement observés dans quelques parcelles éparses du réseau.

→ Il s'agit juste d'une début d'activité de ces insectes, et l'intensité des vols observés n'est pas alarmante. Voir nos prochains avis.

Ces information sont également diffusées, pour le Cher et l'Indre dans le cadre du CLUB COLZA SOPRA.

Abonnement annuel 150 F — Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes — à envoyer à l'adresse ci-dessous

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tel. (38) 86.36.24

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)



P7

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N° 530 AD

- ORGE D'HIVER -

MALADIES :

●La plupart des maladies foliaires de l'orge sont observables depuis l'automne sur de nombreuses cultures : **Rouille naine, Oïdium, Helminthosporiose** (H. teres). Seule, **la Rhynchosporiose** est assez rare à cette date (faible inoculum en raison des faibles attaques en 1987.

→ Les parcelles ayant reçu un traitement de semences efficace sur oïdium (type BAYTAN 15, VINCIT...) sont très faiblement attaquées à cette date par cette maladie, la seule vraiment préoccupante à cette époque.

→ De toutes façons, un traitement fongicide en végétation ne doit pas être réalisé avant le redressement de l'orge ou le stade 1er noeud (selon le degré d'attaque du feuillage).

- BLES, BLES DURS -

MALADIES :

●Dans le bulletin N° 2 du 9 Février, en page 4, nous vous annoncions que le suivi des périodes automnales ou hivernales favorables aux contaminations pour la rouille jaune, la rouille brune et le piétin-verse conduisait à craindre **un risque d'attaque très élevé pour ces trois maladies en 1988.**

→ Ces prévisions, obtenues à partir d'un modèle mathématique basé sur des paramètres climatiques, se trouvent aujourd'hui largement vérifiées.

Remarque : Il n'existe pas pour l'instant de modèle fiable permettant d'estimer le risque d'attaque de septoriose en sortie d'hiver, mais les conditions de forte humidité, voire de stagnation d'eau sur les parcelles, que nous avons connues pendant tout l'hiver laissaient aussi présager de grosses attaques précoces de cette maladie.

ROUILLE JAUNE :

●Les premiers foyers explosifs de cette maladie sont dès à présent visibles dans le secteur de Maintenon -28- (commune de Bouglainval), sur variété Thésée, à proximité de foyers détectés l'année passée au mois de Juin :

- Graves symptômes atteignant la 3è, voire la 2è feuille visible en partant du sommet de la plante, pour un semis du 20 Octobre en blé sur blé dur atteint en 1987.
- Début d'apparition des premiers foyers pour un semis du 5 Novembre en blé assolé.

●Une évolution explosive aussi précoce de la rouille jaune est **tout à fait exceptionnelle** et ne s'était même pas produite en 1975 et 1977, années pourtant très favorables à cette maladie (premiers foyers détectés fin Mars-début Avril).

→ **A situation exceptionnelle, protection particulière** : dans les parcelles atteintes à cette date, une application de produit antirouille **spécifique efficace même à basse température** est souhaitable **très rapidement**, dès lors que les températures avoisinent les 8° C.

Exemples de produits utilisables : BAYLETON 25, CORBEL.

Remarque importante : Par les températures actuelles, le produit doit sécher au moins 2 heures sur les plantes en l'absence de pluies pour être correctement absorbé.

→ IL est probable que les races de rouille jaune rencontrées en ce début d'année soient **les mêmes que l'an passé** (hypothèse confortée par le fait que les premiers foyers observés sont à proximité de parcelles atteintes l'an dernier). Il faudra donc surveiller de très près les parcelles de variétés s'étant révélées sensibles l'an passé : Thésée, Récital, Blé dur Cando.

ROUILLE BRUNE :

●Quelques pustules sont fréquemment observées sur feuilles basses dans les blés d'Octobre.

●A cette époque, cette maladie est loin d'avoir le caractère de gravité de la rouille jaune, car il lui faut des alternances de périodes humides et de forts réchauffements pour exploser, situation jamais rencontrée dans notre région avant la mi-Mai.

→ Attendre le traitement maladies du pied pour appliquer un produit éventuellement efficace sur rouille brune, dans les cas de parcelles à fort potentiel et à forte présence de pustules.

NE PAS CONFONDRE

Pustules rondes de couleur jaune-orangé, disposées au hasard sur la feuille.

Sur vieilles feuilles jaunissantes, présence d'un halo vert autour de certaines pustules.

Rouille brune

Non préoccupante à cette époque

Pustules de forme allongée, de couleur jaune-orangé, alignées le long des nervures.

Rouille ~~brune~~ Jaune

Grave

SEPTORIOSE :

- Certaines parcelles de blé tendre semées en Octobre et très humides pendant l'hiver subissent à l'heure actuelle des attaques considérables de Septoriose (S. tritici), maladie reconnaissable par la présence de nombreux points noirs sur la nécrose. Dans quelques situations particulières, le feuillage est complètement nécrosé à part la feuille terminale et la moitié de la 2è feuille visible en partant du sommet de la plante.
- Dans de telles situations, la nusibilité de cette maladie risque d'entraver l'implantation correcte de la culture, et **d'altérer dès maintenant son potentiel**. En effet, il est important d'avoir au moins **deux feuilles saines** pendant la durée de la végétation.

→ Sur blés d'Octobre, et **si la maladie atteint déjà l'une des deux feuilles supérieures** (cas cependant exceptionnel), un traitement fongicide simple avec un produit de contact efficace sur cette septoriose (type manèbe, mancozèbe, chlorotalonil, anilazine) est à envisager dès que possible en association avec un traitement de désherbage. Cette intervention à une époque totalement inhabituelle permettrait d'éviter l'altération du potentiel de la culture (phénomène déjà connu avec la Rhynchosporiose de l'orge) avant le traitement maladies du pied.

Attention : ce type de produits nécessite de bien sécher sur les plantes avant une pluie pour résister au lessivage.

DESHERBAGE :

Rectificatif : Dans le bulletin N° 2 du 9 Février, en page 3, une erreur s'est glissée. La spécialité antigraminée foliaire GRASP, proposée sous la forme d'un emballage associatif, est homologuée à la dose de 3 l + 1 l. Des réductions de doses sont possibles par temps poussant sur graminées sensibles (folle-avoine, ray-grass).

- POIS -

TRAITEMENTS DE SEMENCES : (communiqué ITCF - SPV)

- Situation régionale pour les semis de 1988 :

Attention : Cette année, en plus des contaminations de mildiou et de botrytis habituellement observées sur semences de pois, les organismes multiplicateurs de semences nous signalent une présence beaucoup plus importante qu'à l'accoutumée **d'Anthracnose** (Ascochyta pinodella, et surtout **Ascochyta pinodes**, plus difficile à contrôler).

→ Il est donc fortement conseillé d'utiliser sur la semence une association de produits efficace à la fois sur mildiou, botrytis et anthracnose pour éviter ou limiter les grosses attaques de fontes de semis.

P8

➡ **Associations de produits fortement recommandées en 1988 :**

- VAMIN TS ou CALTAN TS (0,75 l/quintal) ou ALLIETTE DS (0,25 kg/quintal) + spécialité apportant 80 à 100 g de carbendazime/quintal.
- Association GERMINOL (0,3 l/quintal) + PULSAN TS (0,125 kg/quintal) ou APRON 35 (0,2 kg/quintal).

● Traitements de semences utilisables :

• Produits autorisés à la vente [ ] Bonne efficacité [///] Efficacité moyenne [—] Non autorisé ou Efficacité insuffisante

Pois			Février 1988 — **Traitements des semences**					Féverole
Mildiou	Fontes de semis	Anthracnose	SPECIALITES COMMERCIALES	Firmes	Matières actives et concentrations en % poudre g/l liquide	Form	Dose en l ou kg de p.c	Fontes de semis (2)
•	•	•	**CALTAN TS**	*Sopra*	ofurace 80 + folpel 600	L	0.75	—
•	•	•	**V AMIN TS**	*Schering*	ofurace 80 + 20 folpel 600	L	0.75	—
•	•	—	**ALIETTE SD (1)**	*Pepro*	phoséthyl-Al 61 + captane	PM	0.25	—
•		—	**PULSAN (1)**	*Sandoz*	oxadixyl 8 + mancozèbe 56 + cymaxanil 3.2	PM	0.625	—
•	///	—	**PULSAN TS (1)**	*Sandoz*	oxadixyl 40 + cymoxanil 16	PM	0.125	—
•	///	—	**APRON 35 (1)**	*Ciba Geigy*	métalaxyl 35	PM	0.2	—
—	•	•	**GERMINATE CSP**	*Pépro*	carbendazime 187.5 + captane 150 + anthraquinone 125	L	0.4	•
—	•	•	**QUINOLATE PRO AC FL**	*La Quinoleine*	carbendazime 120 + oxyquinoléate Cu 120 + anthraq. 200	L	0.25	•
—	•	•	**GERMINOL**	*Pépro*	carbendazime 250 + captane 200	L	0.3	
—	•	•	**QUINOLATE PRO FL**	*La Quinoleine*	carbendazime 120 + oxyquinoléate de cuivre 120	L	0.25	•
—		•	**TEBUZATE TM L**	*Prochimagro*	thiabendazole 165 + thirame 369	L	0.2	

(1) Apron 35, Pulsan, Pulsan TS, Aliette SD devront être complétés avec un produit efficace sur anthracnose.
(2) Fontes de semis : essentiellement Pythiums, Fusariums, Ascochyta

* * * * *

Nous vous informons du redémarrage des Avertissements télématiques "GRANDES CULTURES", momentanément arrêtés pendant l'hiver.

Pour les consulter : - Téléphone 36-15

- Code AVERT

* * * * *

<u>RECTIFICATIF</u> :

Dans la page 3 de ce bulletin, le dessin de droite correspond à la ROUILLE JAUNE, grave à cette époque, et non à la Rouille Brune.

© SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX, 1988. Toute reproduction totale ou partielle, est soumise à notre autorisation.